

choisis pour leur expérience de la gestion. Dans des circonstances spéciales, le gouvernement peut également contribuer au coût des services de sociétés-conseil. L'exécution du programme est assurée par l'entremise de bureaux situés à Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Hamilton, Montréal, St-Jean (T.-N.), Fredericton, Moncton, Charlottetown et Halifax.

Grâce au programme CASE, les administrateurs de petites entreprises peuvent discuter de leurs problèmes particuliers avec des hommes d'affaires expérimentés, sonder de nouvelles idées qui pourraient contribuer à l'expansion de leurs entreprises et examiner de nouvelles méthodes pour améliorer leur productivité. Un conseiller du CASE visitera l'établissement de l'intéressé, fera une analyse détaillée des problèmes et des possibilités de la compagnie et recommandera les mesures à prendre. Il pourra également aider à la mise en œuvre de ces recommandations.

Dans la répartition des ressources du CASE, la priorité est accordée aux entreprises sous contrôle canadien.

**Programme de développement de cours en gestion.** Ce programme est destiné à aider les associations sans but lucratif de professionnels, d'industriels, d'hommes d'affaires ou d'administrateurs à mettre sur pied des cours de recyclage ou de perfectionnement de haute qualité dans le domaine de la gestion. Cette aide se traduit par des subventions de l'État pouvant couvrir jusqu'à 100%, mais se limitant généralement à 75% du coût de mise au point de matériel pour de nouveaux cours ou de révision du matériel pour des cours existants.

### 17.3.2 Aide provinciale

Les paragraphes qui suivent traitent de l'aide apportée à l'industrie manufacturière par les différents gouvernements provinciaux dans les limites de leur territoire.

**Terre-Neuve.** Le gouvernement de Terre-Neuve, par l'intermédiaire de son ministère du Développement industriel, offre aide et conseils aux futures industries pour le choix de l'emplacement de l'usine et pour la préparation des études de faisabilité. Des renseignements peuvent être fournis sur les sources et les disponibilités en matières brutes, les coûts de transport, les coûts de main-d'œuvre et diverses autres données d'ordre économique. Le gouvernement se charge d'amener les industriels n'importe où dans la province afin qu'ils se rendent compte par eux-mêmes des possibilités d'emplacement d'une usine. De plus, le ministère du Développement industriel assure la liaison entre les secteurs public et privé.

Une aide financière peut être accordée par la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, sous la forme de prêts nantis par les titres offerts par la future entreprise, ou l'acquisition et la détention d'actions ou autres titres d'une compagnie quel que soit l'endroit où elle a été constituée, sous réserve du droit de l'entreprise de racheter ces actions. La Société fournira également une gamme complète de services de consultation en matière de gestion.

Le gouvernement peut consentir une aide financière directe fondée sur les résultats des analyses de rentabilité. Les bâtiments, lorsqu'ils existent, et le terrain peuvent être obtenus à des conditions très avantageuses. Des établissements de formation industrielle situés un peu partout dans la province offrent des cours spécialisés pour répondre aux besoins de l'industrie qui vient s'implanter.

**Île-du-Prince-Édouard.** L'aide provinciale aux entreprises manufacturières et de transformation est accordée par l'entremise de l'*Industrial Enterprises Incorporated (IEI)*, société de la Couronne autonome gérée par un conseil d'administration indépendant composé d'hommes d'affaires. L'IEI fournit une aide financière aux industries manufacturières nouvelles et existantes. Elle détermine les possibilités d'implantation d'une industrie, étudie la faisabilité et fournit des services de gestion en matière d'ingénierie industrielle, de commercialisation et de finance.

La société met à la disposition de l'industrie des capitaux sous forme de prêts, de fonds de roulement et de participation au capital-actions. Elle construit et loue des bâtiments pourvus de tous les services, offre du matériel en location, entretient des propriétés industrielles et exploite des parcs industriels. Elle fournit du financement à long terme à des taux d'intérêt avantageux.

L'IEI établit des contacts avec des groupes d'investisseurs de capital risque du Canada et de l'étranger qui s'intéressent à des projets dans l'Île-du-Prince-Édouard. Elle possède un